



Spaniel Club Français

Association fondée en 1898 affiliée à la société centrale canine

Reconnue d'utilité publique agréée par le ministère de l'agriculture.

Commission d'élevage cocker Anglais

Réunion de la Commission d'Élevage du Cocker Anglais

SCC, Samedi 24 Septembre 2016, 10 heures

Présents : Mmes Patricia Ballardini présidente, Yvette Pieprzyk secrétaire et Mr Jérôme Desmarchelier

Absents excusés : Mmes Laure Ducasse, Justine Mahé, Ingrid Vergne-Malard

Mr Michel Frisch

ORDRE DU JOUR REUNION DE LA COMMISSION COCKER ANGLAIS 24 SEPTEMBRE 2016

SCC 155 Avenue Jean Jaurès 95535 Aubervilliers 10h

1. Points de non confirmation à revoir avec le standard FCI (directive SCC)
2. Fiche standard
3. Fiche couleur
4. Grille de cotation et tests génétiques
5. Listing des reproducteurs (résultats exposition, travail et santé)
6. Homologation des titres de champion
7. Standard de travail du cocker anglais
8. Page FB commission cocker anglais
9. Voyage à Malvern 2017
10. Enquête sur les attentes des propriétaires de cockers
11. Juges et organisation NE
12. Pistes de réflexion pour promouvoir le cocker anglais et faire barrage aux annonces mettant en avant des chiens hors standard

COMMUNICATION DU PRESIDENT

M. GIACOMO demande de l'excuser pour son absence et a envoyé une communication pour ouvrir les travaux de la commission

Bonjour à tous,

Je m'excuse de ne pas être présent à cette première réunion.

De nombreux adhérents attendent de nous des positions claires concernant les dérives que nous avons pu constater ces dernières années. Effectivement des éleveurs sélectionnent sur des lignées qui ne correspondent plus à la devise du club « le Beau et le Bon » Pour certains sur des chiens qui ressemblent très peu au cocker mais avec pour certains de très bonnes aptitudes au travail et ils ont des difficultés à les faire confirmer.

Pour d'autres sur des chiens hyper-typé mais qui n'ont presque plus de vivacité et de passion et qui n'arrivent plus à homologuer leur championnat. Heureusement qu'il reste quelques éleveurs qui concilient le beau et le bon, c'est à nous de valoriser et de promouvoir ce type d'élevage.

Lors de la prochaine revue le comité se positionne en ce sens avec la première page dédiée à un cocker champion de travail et champion de conformité au standard. Je ne suis pas pour mettre au banc des accusés ces extrêmes mais pour leur faire comprendre que nous recentrons notre politique d'élevage sur notre devise.

Mais gardons en tête que le cocker à été fait pour être un chien de chasse.

Je vous souhaite une bonne réunion

Mme Ballardini souhaite la bienvenue aux membres présents et rappelle les objectifs de cette commission. L'essentiel sera de se concentrer sur le cocker anglais et le respect de son standard, elle ne souhaite pas que la commission se focalise sur le working mais sur la promotion et l'amélioration du cocker. La commission devra se montrer productive et force de propositions, rester en lien avec les propriétaires et éleveurs de cockers, travailler en collaboration avec la commission de travail. De nombreux dossiers sont à travailler et la participation active de tous les membres est requise. Des groupes de travail seront constitués en fonction des compétences et affinités de chacun.

Mme Ballardini donne lecture des contributions de Melle MAHE et de Mme DUCASSE concernant les différents points abordés dans l'ordre du jour.

M. FRITSCH absent, a déclaré être disponible par mail ou téléphone si nous avons besoin de le contacter.

1. POINTS de NON CONFIRMATION à revoir avec le standard FCI (directive SCC)

En plus des points signalés dans le Standard, nous ajouterons :

- **Manque de type :**

Redéfinition du manque de type

D'après le Pr Triquet, le type est l'ensemble des caractères distinctifs communs à tous les individus appartenant à une même race. Un chien manque de type quand il ne présente pas, ou insuffisamment les caractères communs de la race.

Lors d'un refus de confirmation, il faudra alors détailler soigneusement chaque point ne correspondant pas au type décrit par le Standard FCI.

- *Taille*

La hauteur au garrot pour les mâles est de « environ 39 – 41 cm » nous acceptons une marge de 1cm en plus ou en moins , soit 38 – 42 cm .

Pour les femelles, la hauteur au garrot est « environ 38 – 39 cm » nous acceptons une marge de 2cm en plus ou en moins, soit 36 – 41 cm. Les 2 cm étant applicables sur des sujets **présentant des qualités particulières**.

- *Port de la queue*

A proscrire, quelque soit la longueur, la queue portée comme les Terriers à la verticale et revenant sur le dos (fouet gai).

De même que le port de queue enroulée sur le dos comme les chiens de races nordiques.

A qualité égale, les queues portées au dessus de la ligne de dos, aux vertèbres soudées ou crochetées seront pénalisées en exposition. Dans un avenir proche –afin de ne pas pénaliser dans l'immédiat les éleveurs qui laissent les queues naturelles dont la sélection est encore récente – nous demanderons que les queues aux vertèbres soudées ou crochetées soient disqualifiées en exposition.

- *La couleur*

Toute autre texture et couleur de robe que celles indiquées dans le Standard seront disqualifiées en exposition.

En effet, toute autre couleur ou marque que celles mentionnées dans le Standard n'est pas souhaitée (indésirable dans la version anglaise du standard). La couleur fera l'objet d'une nouvelle réflexion les couleurs indésirables devenant un point de non confirmation. Nous reprendrons le standard anglais et en particulier la partie consacrée aux couleurs. D'autres part des pays européens ont banni certaines couleurs de leur cheptel nous approfondirons.

également cette piste. Le club anglais que nous avons contacté nous indique que celle-ci sont inscriptibles au Kennel club mais l'examen de confirmation n'existe pas outre Manche

- *Anomalies de pigmentation*

Le ladre sera accepté, mais disqualifiant, s'il n'affecte qu'une petite surface de la truffe, environ 1/3, au-delà il devient une tare pouvant avoir des conséquences sur la santé. Et sera considéré comme un point de non confirmation.

2. FICHES STANDARD

Nous allons réaliser un standard commenté et illustré sous forme de fiches, qui seront publiées dans la revue du Spaniel Club. Elles seront également à destination des juges et experts confirmateurs. Nous illustrerons avec des photos de chiens étrangers avec l'accord des propriétaires

Les points de non confirmation seront illustrés par quelques photos de chiens hypotypiques et hypertypiques.

3. FICHES COULEURS

Nous avons l'autorisation du secrétaire du club anglais The Cocker Spaniel Club pour publier une traduction illustrée de leur texte « Cocker Spaniel Colours & Markings ».

Nous constatons actuellement des dérives au niveau des couleurs des têtes mal marquées pour les pluricolores, des robes « bringées » des couleurs zibelines...nous reprendrons donc les directives anglaises du standard pour les réactiver.

Ces fiches seront publiées dans la revue et sur la page FB de la Commission d'Élevage du Cocker Anglais et également fournies aux juges.

Au sujet des couleurs, la commission souhaite demander à la SCC de l'informer des déclarations de naissance dont les couleurs indiquent une fraude (EX : 2 rouges donnant un noir ou un noir et feu – 2 tricolores donnant un bleu). Cela se fait déjà dans d'autres races.

Un article sera rédigé pour parution sur la page FB de la commission

4. GRILLE de COTATION et TESTS GENETIQUES

Les tests génétiques demandés pour tous les niveaux de Cotation seront : Identification génétique, test génétique APR et test génétiques NF. La commission décide de ne pas exclure les porteurs sains et prévoit de publier un texte précisant l'utilisation de ces chiens.

Le certificat vétérinaire pour les Maladies Héritaires Oculaires (MHOC) n'est plus exigé, cependant on ne peut que conseiller de continuer de le faire pour les autres maladies que l'APR (glaucome, cataracte, etc ...)

De nouveaux laboratoires sont maintenant agréés (Laboklin) pour ces 3 différents tests.

5. LISTE DES REPRODUCTEURS

Nous allons établir une liste des reproducteurs Mâles classés Jérôme Desmarchelier propose un projet de grille

L'accord écrit des propriétaires pour diffusion des informations sera exigé. Les dossiers seront gérés par la commission d'élevage

Le tableau présente un classement par couleur comprenant:

la cotation

l'identification ADN

Les 2 tests de santé NF et APR, authentifiés que ce soit résultats de laboratoire ou par filiation

(Par filiation il faudra que les propriétaires fournissent les preuves des résultats des ascendants).

Radio Dysplasie Hanches

Les résultats en Beauté

Les résultats en Travail

Les couleurs susceptibles d'être produites

Les noms et adresse du propriétaire

Nous étudions la possibilité de renvoyer chaque ligne de la liste à une page individuelle, éventuellement avec photo et pedigree.

Il pourra en être fait de même pour les Femelles.

6. STANDARD de TRAVAIL

Nous allons établir un standard de Travail pour le Cocker Anglais, en nous appuyant sur des textes publiés par le passé dans les anciens annuaires et revues ce travail sera en collaboration avec la commission de travail.

7. HOMOLOGATION du TITRE de CHAMPION de CONFORMITE au STANDARD – CHCS

Exigés : Identification ADN, Tests génétiques APR et NF et radio dépistage Dysplasie des Hanches

Quant à l'épreuve de Travail, aujourd'hui il est demandé un TB en FIELD (en concours ouvert ou amateur, dans une épreuve à CACT, gibier tiré ou Printemps), sans souplesse de jugements ni attention particulière au fait qu'il s'agit d'une participation pour Homologation.

Nous souhaiterions pouvoir faire homologuer ce titre de Champion de Beauté au moyen d'épreuve de Travail peut être plus simples pour des chiens non destinés à concourir en Field-Trial. En donnant plus d'opportunités aux propriétaires.

Nous pourrions alors :

- soit rétablir l'épreuve d'Homologation de Championnat qui permettrait de mettre en avant les qualités et aptitudes de chasseur requises pour un cocker anglais. Cette épreuve (à définir avec la commission de travail) se déroulerait lors de field-trial organisés par le SCF.

- soit demander un TB " bienveillant « le candidat devant prouver ses qualités de chasseur, même si

Elles sont accompagnées de fautes de dressage. Pour les chiens ayant obtenus leurs qualificatifs en exposition et n'ayant plus que l'épreuve de travail à passer.

- soit éventuellement envisager un BICP 1^{er} niveau organisé par le SCF

Ces différentes options peuvent ensuite encourager les propriétaires à poursuivre en concours de travail afin d'obtenir le Très Bon qui ouvre la classe travail et permet une cotation supérieure.

8. PAGE FACEBOOK

Page déjà créée

C'est une page de communication et d'information sur les différents travaux de la Commission .Pourront y figurer des reportages sur d'autres activités possibles avec nos Cockers Anglais : cavage, agility, etc ...aussi des articles de vulgarisation sur les tests génétiques, ainsi que sur la génétique des couleurs
Egalement des retours sur des élevages prestigieux, des portraits d'éleveurs et du zoom sur affixes « historiques » ou un reproducteur (du passé) qui aura marqué sa génération...

9. ENQUETE sur les ATTENTES et les DEMANDES des propriétaires de Cockers Anglais Eleveurs ou Particuliers

Un questionnaire d'enquête sera établi et publié sur la page de la COMMISSION, les résultats analysés afin de mieux cerner les attentes des adhérents vis à vis de la commission et tenter d'y répondre.

10. VOYAGE à MALVERN 2017

Organisation en cours confiée à Jérôme DEMARCHELIER

MALVERN le rendez-vous des cockers anglais, organisation d'un voyage convivial une occasion de rencontres et d'échanges.

Voir la page de la Commission

11. JUGES et ORGANISATION de la NE

Choix des Juges et contacts

Les juges contactés ont répondu favorablement

Mr. Attila CZEGLEDI (Hongrie) pour les Femelles

Mme Wilma REID (GB) pour les Mâles

Il faudra contacter 2 secrétaires bilingues et 2 commissaires de ring

12. Pistes de réflexions pour promouvoir le Cocker Anglais et faire barrage aux annonces mettant en avant des chiens hors standard

Point non traité à travailler hors réunion

Fin de la Réunion à 17 heures.

GROUPES DE TRAVAIL Des collaborateurs extérieurs pourront être sollicités

STANDARD : Mme PIEPRZYK, Mme BALLARDINI, Melle MAHE, M. DESMARCHELIER

REPRODUCTEURS : M. DESMARCHELIER, M. FRITSCH

STANDARD TRAVAIL : Mme PIEPRZYK, M. GIACOMO, Mme DUCASSE Mme VERGNE-MALARD

QUESTIONNAIRE ATTENTES : Mme BALLARDINI, Melle MAHE, M. FRITSCH

VOYAGE A MALVERN : M. DESMARCHELIER Mme BALLARDINI

